



MIEUX VIVRE A POMPIGNAC

Association régie par la Loi du 1^{er} juillet 1901,
déclarée à la préfecture de la Gironde le 23 JUILLET 2003 (N°1029)

Siège social : 12 chemin de Brondeau, 33370 POMPIGNAC

☎ Siège : 05 56 72 92 99 ☎ secrétariat : 05 56 72 41 06, fax : 05 56 72 46 95, courriel : vivreompignac@free.fr

Site de l'association : <http://socrates.free.fr/mvp.htm>

Assemblée générale de l'association vendredi 26 Janvier 2007, à 19 h, salle Polyvalente

Pompignac, le 12 décembre 2006

Chers adhérents et amis,

Vous avez suivi attentivement l'actualité de notre village ces derniers mois, et ce qui concerne principalement son avenir urbanistique et environnemental. Nous avons en effet beaucoup travaillé les uns et les autres, depuis le vote du Conseil Municipal, le 3 mars dernier, qui a « arrêté » le Plan Local d'Urbanisme (P.L.U.). Nous avons vu avec consternation que l'orientation principale de ce projet était l'ouverture de 150 hectares de terrains agricoles et naturels à l'urbanisation, dont 50 environ exclusivement réservés à des promoteurs immobiliers pour la construction de nouveaux quartiers agglomérés (secteurs AU).

Vous avez suivi ce que nous avons fait pour vous informer de cette situation, la réunion publique du 20 janvier dernier, nos interventions lors de la réunion de présentation du PLU faite par la mairie le 29 mai, la circulaire (n° 5) que nous avons distribuée à toute la population de Pompignac en septembre, la réunion publique du 6 octobre où 200 personnes ont rempli la salle. Nous avons ainsi cherché à expliquer les enjeux du projet de P.L.U., mis à l'enquête publique, et nous avons incité tous les habitants à venir exprimer leur point de vue dans le cadre de cette enquête, ouverte entre le 19 septembre et le 20 octobre 2006. Pendant cette période, nous avons mis à la disposition du public tous les documents proposés à l'enquête, en créant un site WEB et en y plaçant de façon accessible les éléments constitutifs du P.L.U. : le « Rapport de Présentation », le « Plan d'Aménagement et de Développement Durable », le « Plan de zonage », le « Règlement », la « liste des Emplacements Réservés », les avis des Personnes Publiques Associées, etc. (voir à l'adresse suivante : <http://socrates.free.fr/mvp.htm>). Parallèlement nous avons analysé ces documents et toutes nos analyses sont publiées et accessibles sur le même site.

Pour l'intérêt de la commune, vous êtes allés inscrire votre avis dans les registres de l'enquête publique ou vous avez envoyé une lettre au commissaire enquêteur. 115 personnes l'ont rencontré et 190 interventions écrites ont été versées au registre de l'enquête. L'association a quant à elle remis dans le cadre de l'enquête toutes ses analyses (un dossier de 106 pages).

Le rapport du commissaire enquêteur est arrivé depuis et vous le trouverez également à la même adresse Internet. Le contenu de ce rapport est plutôt une bonne surprise, eu égard à la partialité évidente de son auteur pendant l'enquête. Certes, le commissaire enquêteur consacre les 4/5 d'un rapport très bref aux affaires individuelles de demandes d'extension de constructibilité et quelques lignes seulement aux problèmes de fond. Certes, il ne relève, sur les centaines de propositions de réécriture du projet faites par l'association et par les particuliers que quatre ou cinq éléments. Mais néanmoins il propose que les 51,7 hectares de zonage AU soient réduits de la moitié environ et que l'obligation de proposer au moins 8 logements par opération soit supprimée. Il propose aussi que l'élargissement de 1,20 m de chaque côté de la rue principale de Pompignac, qui entraînerait la démolition de 11 maisons, soit supprimé. Ce n'est pas rien. Et cela modifie déjà le projet en desserrant un peu l'étau. Mais ce n'est qu'un premier pas et il reste beaucoup à faire si l'on veut aboutir à un projet rénové qui assure au village son avenir sans mettre en danger son équilibre ni son caractère.

TSVP

✂



Mieux vivre à Pompignac

Vendredi 26 janvier 2007, Assemblée Générale de l'association,
salle Polyvalente, réunion à 19h, dîner vers 20h30.

coupon de réservation pour le dîner

Prix : 10 € par personne. Enfants de moins de 10 ans : demi-tarif.

| | | |
|--|---------|-----------|
| Nom, Prénom, âge pour les enfants | ➤ | ➤ |
| | ➤ | ➤ |
| | ➤ | ➤ |
| | ➤ | Total € : |

Coupon à renvoyer avant le 20 janvier 2007 avec un chèque à l'ordre de *Mieux vivre à Pompignac*.

à expédier ou à déposer à **Mieux vivre à Pompignac**, 12 chemin de Brondeau, 33370 Pompignac.

(ou appeler. ☎ Siège : 05 56 72 92 99 ☎ secrétariat : 05 56 72 41 06, ou faxer : 05 56 72 46 95, ou écrire : courriel : vivreompignac@free.fr)

Tournez SVP Bulletin d'adhésion, ou de renouvellement d'adhésion

Pour cette raison, nous avons réitéré notre demande, présentée sans succès depuis septembre 2004 au maire de la commune, pour travailler d'une manière concertée avec la commission d'urbanisme de l'équipe municipale. Je vous joins la lettre que j'ai envoyée être sûr qu'il soit pleinement du projet qu'il propose, j'ai tenu nos études. J'ai fait de même encore en exercice du joins la lettre aux conseillers et adjoints. refuse à nouveau le travail demandons pour faire évoluer avons également envoyé notre Publiques Associées d'Agriculture, SYSDAU, une réunion de tous ces l'enquête publique, pour qu'il faudrait intégrer au projet. Si le maire refuse malgré tout cela de tenir compte de l'ensemble de nos demandes, et qu'il fait voter par le conseil municipal le projet dans un état inacceptable, nous déposerons les recours qui s'imposent devant le Tribunal Administratif pour faire annuler les mesures dangereuses ou la totalité du projet de P.L.U. Nous continuerons de toute manière à employer tous les moyens légaux qui sont à notre disposition pour faire échec à ce mauvais coup qui est actuellement perpétré contre notre village.



au Maire à cet effet. Pour informé des conséquences à lui expédier la totalité de pour les 19 autres membres conseil municipal. Je vous d'accompagnement envoyée Nous verrons bien si on nous commun que nous positivement le P.L.U. Nous dossier aux Personnes (Préfecture, DDE, Chambre INAO...), car il doit y avoir intervenants à la suite de examiner les modifications

Nous voudrions vous préciser le détail de cette démarche lors de la prochaine **assemblée générale** de l'association, à laquelle vous êtes conviés et qui aura lieu le

vendredi 26 janvier 2007, à 19 h, salle Polyvalente

La réunion sera suivie d'un repas convivial. Si vous souhaitez rester au repas, renvoyez s'il vous plaît le coupon joint, avec votre participation. Vous pouvez amener des amis, des voisins, des sympathisants pour renforcer l'association et augmenter le nombre de ses adhérents.

A cette fin je vous envoie trois exemplaires de cette circulaire, pour que vous puissiez en transmettre aux personnes et aux familles de Pompignac que vous connaissez, et qui seraient susceptibles de nous rejoindre. C'est important dans la période actuelle : il faut se serrer les coudes et renforcer nos rangs pour aboutir.

Je vous souhaite à tous de joyeuses fêtes de fin d'année et je vous donne rendez-vous en 2007 pour la suite de nos actions au service de notre commune.

Bien cordialement,

Le président, Denis LOPEZ

Mieux vivre à Pompignac

assemblée générale de l'association, convocation des adhérents

vendredi 26 janvier 2007

salle Polyvalente, Place de l'Entre-Deux-Mers, à Pompignac, 19 h

Ordre du jour :

- Rapport moral
- Rapport financier
- Approbation des rapports et quitus
- Présentation des activités 2006-2007
- Questions diverses.

L'assemblée générale sera suivie d'un dîner convivial. Coupon et règlement à renvoyer (voir au recto).

Le président, Denis Lopez



Bulletin d'adhésion

ou de renouvellement d'adhésion
à l'association MIEUX VIVRE A POMPIGNAC
Année 2006-2007



| | | |
|--------------------------|---------|----------------------------|
| <i>Noms, Prénoms</i> | ➤ | Adresse : |
| | ➤ | Téléphone..... |
| | ➤ | Courriel..... |
| | ➤ | Date :signature..... |
| | ➤ | |

Cotisation : individuelle : 10 €, couple et famille (enfants de 16 ans et plus) : 15 €

Ci-joint un chèque (à l'ordre de **Mieux vivre à Pompignac**)

à envoyer à **Mieux vivre à Pompignac**, 12 chemin de Brondeau, 33370 Pompignac.